

→ **LIMINAIRE UNSA**

Ce dernier RDV de l'année permettra de traiter plusieurs dossiers : les recours d'évaluation, un recours télétravail et les propositions concernant la titularisation de stagiaires.

Si pour le délai de traitement des recours en évaluation, nous constatons que vos objectifs de les traiter dans l'année sont atteints, grâce au concours de toute la chaîne RH, nous constatons que le recours télétravail a mis un an, à partir de la demande de l'agent, pour aboutir en CAP.

Certes, ce long délai est peut-être dicté par des considérations particulières au dossier, nous ne pouvons qu'exprimer le souhait que les futurs recours télétravail, peu nombreux, passent en CAP plus rapidement.

Nous aurons aussi à traiter 3 dossiers de titularisation. Nous apprécions et souhaitons qu'un expert de l'administration, proche hiérarchique de l'agent, soit convoqué aux CAP de titularisation, comme vous le faites actuellement. En effet, l'appréciation de ces dossiers, si sensibles, s'accommode mieux avec un éclairage de terrain. De plus, vous avez l'habitude d'utiliser tout le panel de décisions qui s'offrent à vous (licenciement, titularisation, prolongation de stage, reversement dans un grade inférieur ...) ce qui permet bien souvent des prises de décisions adaptées.

Pour finir, nous regrettons ne pas avoir vu le Père Noël, déposer la destructrice de papier en face des locaux syndicaux afin de conforter la confidentialité des documents ayant traits à nos instances. Faudra t-il attendre encore 1 an ?



→ **RECOURS ÉVALUATIONS**

Parmi les **7 recours examinés** portant sur les évaluations, 2 concernaient des agents OP/CO, et 5 concernaient des agents Surveillance.

- 3 recours ont bénéficié de rectifications significatives pour lesquels l'UNSA, CGT, CFDT et Solidaires ont voté **POUR**.
- 1 recours a donné lieu qu'à une légère modification pour lequel l'UNSA, CGT, CFDT et Solidaires ont voté **CONTRE**.
- 1 recours n'a donné lieu à aucune modifications pour lequel l'UNSA et Solidaires ont voté **POUR** et la CFDT et CGT ont voté **ABSTENTION**.
- 1 recours a donné lieu à une modification, 2 autres rubriques ayant été modifiées suite à un recours hiérarchique, l'UNSA a voté **POUR**, la CFDT, CGT et Solidaires ont voté **CONTRE**.
- Enfin 1 recours a donné lieu à plusieurs modifications pour lesquelles nous avons eu du mal à nous positionner; L'UNSA s'est **ABSTENUE**, CGT, CFDT et Solidaires ont voté **POUR**.



→ TITULARISATION

Le premier dossier examiné pour non-titularisation a donné lieu à une décision de **licenciement**. Le savoir être de l'agent n'étant pas remis en cause, seul son savoir faire n'est pas au niveau. Nous avons proposé un versement en catégorie C mais l'administration a répondu que le mode de recrutement du stagiaire ne permettait pas cette possibilité.

VOTE **CONTRE** : UNSA, CFDT, Solidaires

ABSTENTION : CGT

Le deuxième dossier concernait un agent qui n'avait manifestement pas acquis le savoir faire ni le savoir être. L'administration a décidé le **licenciement**.

Vote **POUR** : Administration et UNSA

Abstention : CFDT, CGT et Solidaires

Le dernier dossier a permis d'obtenir un vote **POUR** unanime suite à la proposition de l'administration de **prolonger d'un an** l'agent dans ses fonctions.

→ RECOURS TELETRAVAIL

L'agent travaillant au sein du pôle comptable d'une RI sollicitait 2 jours de télétravail qui lui ont été refusés, il y a un an, suite à un recours hiérarchique.

Le recours en centrale était porté ce jour et la décision de l'administration a été d'autoriser 1 jour hebdomadaire de TT.

Nous avons voté **POUR** comme la CGT et Solidaires en signe d'ouverture du télétravail dans ce pôle comptable de la RI et pour encourager la discussion sur l'organisation du travail au sein du service. Le but est d'amener à plus de polyvalence au sein de la section comptable, pour ne plus fonctionner en cellules. Un assouplissement de la Trésorerie Départementale concernant les délais serait également souhaitable.

Vote **POUR** : UNSA, CGT et Solidaires

Vote **CONTRE** : CFDT



Serge Détrieux élu titulaire,  
Manuel Ferreira expert,  
Ysabelle Bricault experte en CAP des B

